



Copropriété horizontale

Par MANU69

bonjour,

je suis président d'une ASL en propriété horizontale (41 maisons)
un des colotis veut faire de l'isolation par l'extérieur sur sa maison.
A savoir que les murs des maisons se touchent, par le garage ou par le pignon.
quelles sont ces obligations: maire DP obligatoire mais au niveau des copropriétaires ?
merci pour votre aide.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Pour répondre, se référer aux statuts et au cahier des charges de l'ASL.

Par janus2

Bonjour,
Vous parlez dans le titre de ce sujet de copropriété horizontale puis ensuite d'ASL et de colotis, pouvez-vous clarifier s'il s'agit d'une copropriété ou d'un lotissement avec ASL ?